

# Le jardin individuel au coeur des enjeux fonciers et écologiques dans une métropole régionale : le cas de Tours en France

Pascal Oillic, Jean Louis Yengué et Alain Génin

Volume 12, numéro 2, septembre 2012

Natures et Métropoles

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1022535ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

## Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal  
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

## Citer cet article

Oillic, P., Yengué, J. L. & Génin, A. (2012). Le jardin individuel au coeur des enjeux fonciers et écologiques dans une métropole régionale : le cas de Tours en France. *VertigO*, 12(2).

## Résumé de l'article

Le travail présenté est une tentative pour saisir l'évolution de la place des espaces verts et la structuration des grandes villes qu'ils induisent à travers le sol, compris ici à la fois dans son horizontalité, composante foncière, et dans sa verticalité, entité vivante. Le sol est de fait le support des espaces verts, enjeu foncier de premier ordre, mais aussi investissement social et écologique. Le travail porte sur une métropole moyenne de rayonnement régional, Tours, caractérisée comme ville verte et plus précisément sur Saint-Cyr-sur-Loire, commune de l'agglomération, banlieue verte et aisée, riche en espaces verts avant tout de types privés. Fondée sur des entretiens menés auprès d'associations, d'habitants et de représentants de la municipalité, la recherche fait ressortir que le jardin individuel est le médiateur entre le sol, l'usager et la municipalité. Les pratiques spatiales des habitants dans les jardins sont au coeur de leur relation au sol comme entité vivante. Les représentations de la nature qui les motivent sont majoritairement celles d'un espace d'agrément dans lequel le sol est perçu comme une contrainte engendrant des stratégies d'adaptation variées.

Tous droits réservés © Université du Québec à Montréal et Éditions en environnement VertigO, 2012



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**Érudit**

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Pascal Oillic, Jean Louis Yengué et Alain Génin

# Le jardin individuel au cœur des enjeux fonciers et écologiques dans une métropole régionale : le cas de Tours en France

## Introduction

- 1 La demande sociale de nature en ville est devenue l'un des éléments fondamentaux d'une meilleure qualité du vivre en ville et/ou de la reconstruction de la ville sur elle-même. Aussi « la nature dans la ville » bénéficie-t-elle d'une approche renouvelée, objet de travaux de plus en plus nombreux et issus de disciplines toujours plus diversifiées (Calenge, 1997; Mathieu, 2000). Les villes françaises, en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, rattrapant une partie de leur retard, ont développé de gros efforts pour « végétaliser » artères, rues, jardins et places, et même bâtiments. Aussi doit-on considérer les espaces verts dans leurs diversités et leurs particularités : ils sont, au même titre que les espaces bâtis, des éléments fondateurs de l'identité d'une ville. L'exemple de Tours et d'une ville de sa banlieue, Saint-Cyr-sur-Loire est révélateur de ces nouvelles considérations qui marquent le verdissement de nos sociétés.
- 2 Toutefois, ce dernier porte le plus souvent sur l'espace vert collectif, valorisé et agrandi selon divers moyens et méthodes. Or, qu'en est-il du jardin individuel et de l'espace privatif? Si trois Français sur 4 ont accès à un jardin, qu'il soit privatif ou collectif (Ipsos-Unep, 2008), la « quête » de nature en ville ne passe pas que par les espaces verts publics, loin s'en faut, même s'ils constituent un enjeu stratégique important pour les communes et les agglomérations. Ceux-ci, le plus souvent, ne représentent qu'une petite partie de la nature en ville : les chiffres des villes françaises montrent que la part des jardins privatifs est bien plus forte que celle des espaces verts collectifs. Il en est ainsi à Saint-Cyr-sur-Loire qui pourtant vante ses espaces verts publics et « œuvre au quotidien pour conserver cet esprit de ville-jardin » ([www.saint-cyr-sur-loire.com](http://www.saint-cyr-sur-loire.com), 2012).
- 3 Dans la présente communication, le rôle du sol nous permet d'apprécier l'usage et le poids de ces deux types d'espaces verts. En effet, le sol, support d'espace vert et entité vivante, est un enjeu foncier de premier ordre, de même qu'il est un enjeu social, mais aussi écologique. Dès lors, à plus grande échelle, celle de la parcelle et de l'habitant, le sol est souvent privatisé pour la construction d'une maison et la mise en place d'un jardin, apparaissant comme une ressource non renouvelable au regard du double processus d'étalement urbain (essor du modèle de Los Angeles – Lévy, in Lévy et Lussault, 2003) et de fragmentation des milieux. Il faut distinguer la dimension horizontale, qui recoupe la ressource pour l'urbanisation, le support des activités humaines, de la dimension verticale qui correspond aux facteurs écologiques et pédologiques (la terre) remplissant certaines fonctions indispensables à l'écosystème urbain et notamment celle de support d'espaces verts, qui nous intéresse plus particulièrement ici. Il s'agit dès lors de comprendre le rôle d'interface que l'espace vert joue entre les individus (les habitants) et le sol dans les deux dimensions, plus précisément la relation qui lie le sol à l'individu *via* le corpus de représentations et de pratiques qui va se matérialiser à travers l'espace vert, établissant ainsi une construction de la nature spécifique et par la même, du sol. Aussi, après avoir retracé la construction de l'image de ville verte par les communes de Tours et de Saint-Cyr-sur-Loire (part. 1), mettrons-nous en lumière, à plus grande échelle, les éléments méthodologiques qui y ont guidé cette recherche (part. 2), puis étudierons-nous la place des jardins dans la structuration de la trame urbaine Saint-Cyroise (Part. 3). Le dernier point de ce travail (part. 4) a pour objectif de souligner le rôle du sol dans la construction paysagère des jardins et le lien avec la question de la biodiversité au sein de l'espace urbain.
- 4 Une telle approche, notamment initiée par Chantal Gascuel et Claude Cheverry dans leur ouvrage « Sous les pavés, la terre » (2009), répond à l'appel à projet de recherche « GESSOL »

financé par le ministère français de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, notamment, en son sein, le programme « CESAT » — *Vers une gestion durable des sols – supports des espaces verts : Maintien et support des fonctions et services* — qui s'intéresse au sol comme support des espaces verts sur le territoire de la communauté de communes de Tours (plus) et qui s'inscrit pleinement dans cette démarche.

## Les espaces verts dans la métropole régionale tourangelle

### Le verdissement de Tours et de Saint-Cyr-sur-Loire

- 5 La demande sociale de nature en ville est devenue l'un des éléments fondamentaux du réaménagement urbain. Toutes les enquêtes en témoignent (par exemple : Ipsos-Unep, 2008; ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, 1999) et prouvent également que les espaces verts des communes sont fréquentés régulièrement par les Français. Si bien que 70 % des Français prennent en compte la proximité d'espaces verts dans leur choix de localisation résidentielle (Ipsos-Unep, 2008). Aussi parmi les équipements mentionnés par les personnes interrogées pour améliorer la qualité de vie en ville, l'existence d'un jardin privatif ou collectif est-elle l'un des premiers.
- 6 Il y a donc un véritable verdissement de la ville, d'autant plus que celui-ci est considéré à maints égards comme à la fois un moyen et une preuve des efforts accomplis par les communes pour construire, peu à peu, une ville plus durable. Ainsi, le végétal est-il mis en avant sous bien des formes : fleurissement des artères, alignements d'arbustes et d'arbres, squares et jardins « esthétisés et paysagers », parcs aux fonctions de loisirs diverses, rues et bâtiments « végétalisés », retour des jardins ouvriers ou des potagers, tous lieux d'une nature « domestiquée », mais aussi sites naturels (coteaux, prairies inondables, berges, etc.) intégrés dans des stratégies de requalification urbaine, points de rencontre entre la nature « sauvage » et les citoyens qui rêvent d'une ville toujours plus verte. L'espace public ainsi mis en valeur — on le sait parfaitement actuellement — fournit alors une image attractive et dynamique des métropoles (Blanc *et al.*, 2009). C'est bien le cas de Tours, métropole moyenne de rayonnement régional, certes renommée pour son passé littéraire et historique, mais qui se caractérise aussi dans son identité auprès du public comme ville verte, puisque disposant de 50 parcs et jardins (tab. 1) où s'harmonisent parterres de broderies à la française et luxuriance végétale des jardins publics à l'anglaise. Cette nature urbaine est aujourd'hui renforcée par le SCOT (schéma de cohérence territoriale) de l'agglomération) qui a pour ambition la mise en réseau de ce riche patrimoine végétal (tab. 1) pour en constituer une véritable trame verte métropolitaine. En effet, ici comme dans les autres villes françaises, la densification de la ville est l'option que la loi solidarité et renouvellement urbains (2000) retient pour limiter l'étalement urbain, ce qui suppose dans le même temps d'améliorer l'environnement (ville dense plus verte et plus « esthétique », lutte contre la pollution de l'air et de l'eau, contre le bruit) afin de retenir et de dissuader les habitants de « se mettre au vert » dans les communes périurbaines. La question de l'environnement apparaît comme majeure et transversale. Elle est globale (lutte contre l'effet de serre et la pollution de la biosphère) et locale (recyclage de l'eau et des déchets, filières courtes et sobres, énergies douces, propres et sûres, économie d'énergie et de chauffage, ville sans voiture, etc.). Il s'agit aussi d'adapter les villes aux impacts inévitables du réchauffement global. Face aux problèmes de périurbanisation et d'empreinte écologique croissante, deux directions se dessinent : modifier complètement le modèle urbain classique pour produire des villes nouvelles écologiques ou l'adapter progressivement par des mesures plus simples, notamment en augmentant la « naturalité » de la ville qui bénéficie alors d'aménités microclimatiques, de qualité de l'air et écologiques.

**Tableau 1. Quelques caractéristiques des espaces verts de l'agglomération tourangelle**

Commune	Surfaces en espaces verts en ha	Surface de la commune en ha	Surface en espaces verts en %	Nombre d'habitants	Surface en m <sup>2</sup> par habitant
Tours	312 (764)	3440	9 (22)	137 046	23 (55)
Saint-Cyr-sur-Loire	61	1350	4,5	16 421	37

Chambray-lès-Tours	164	1940	<b>8,4</b>	10 576	<b>155</b>
Joué-lès-Tours	154,1	3340	<b>4,6</b>	37 126	<b>41,5</b>
Saint-Avertin	30,1	1320	<b>2,2</b>	14 368	<b>21</b>
Saint-Pierre-des-Corps	16,1	1130	<b>1,4</b>	16 236	<b>10</b>
La Riche	7,7	817	<b>0,9</b>	10 198	<b>7,5</b>
Ballan-Miré	45	2616	<b>1,7</b>	7607	<b>59</b>
Fondettes	38	3208	<b>1,4</b>	10 886	<b>35</b>

D'après Tour(s) Plus 2009, Lauriane Cottel, 2010 et sites internet des villes. Réalisation : Alain Génin, 2012

Notes : Ces valeurs sont l'état le plus actualisé possible (souvent fin 2011). Toutefois peuvent subsister des erreurs, car les municipalités englobent les massifs le long des rues sous forme de kilomètres. Pour Tours, apparaissent deux valeurs, car dans l'une (la plus élevée) sont comptés les parcs urbains forestiers périurbains.

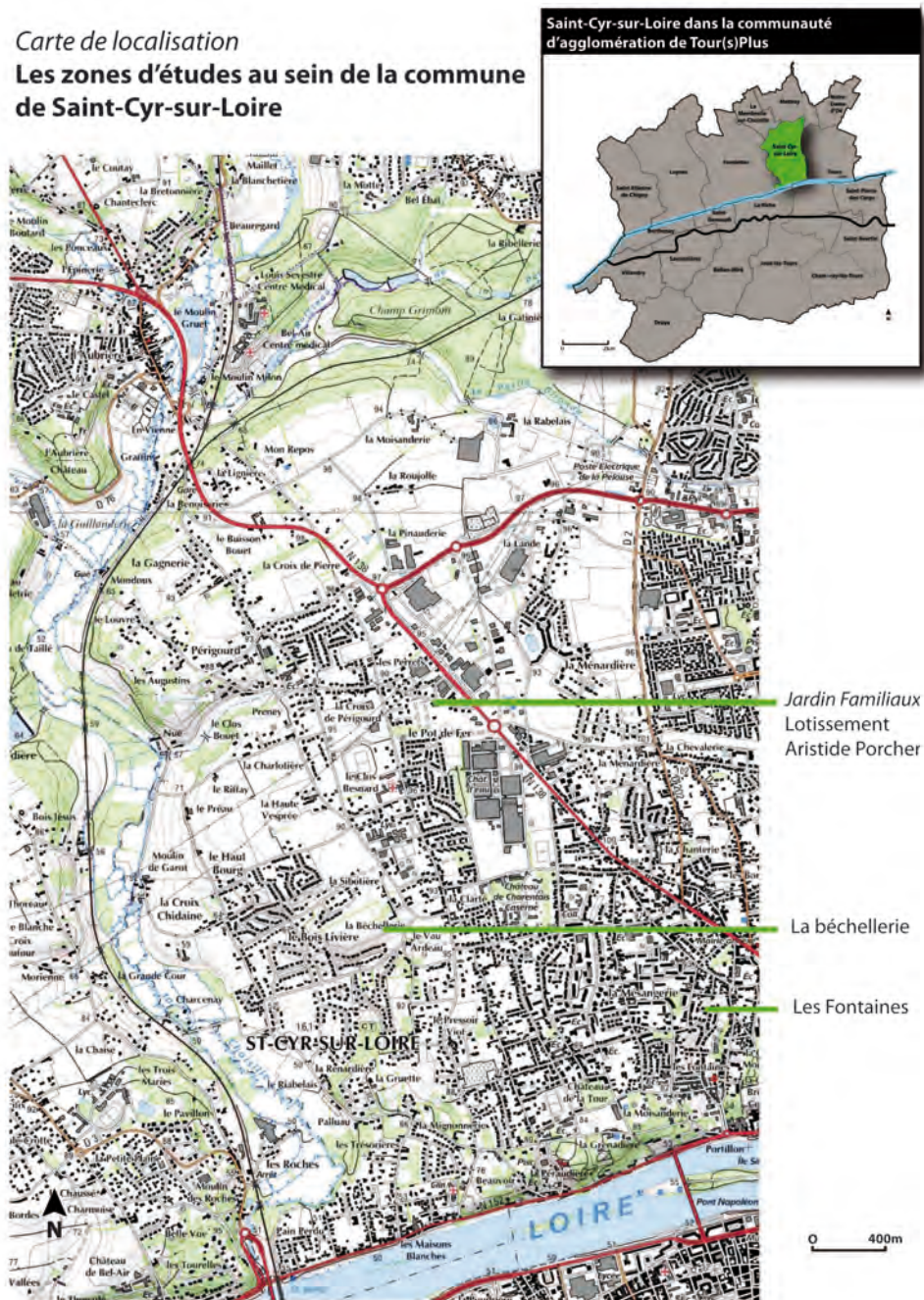
- 7 Comme le montre le futur SCOT de l'agglomération tourangelle en cours de validation, la question des parcs et jardins est laissée à l'appréciation des communes, le SCOT ne traitant que l'échelle supérieure, celle qui correspond à la mise en réseau des connexions vertes et des espaces semi-naturels : la trame verte locale. Or, si l'on prend l'exemple de Saint-Cyr-sur-Loire (tableau 1), le verdissement de la ville semble être plus une volonté d'embellissement et d'esthétique que de développement durable. Le végétal décliné sous la forme d'arbres, de pelouses, de fleurs, de squares, de jardins, de parcs, est devenu un protagoniste incontournable de la commune.
- 8 Étendue largement face à Tours sur des coteaux boisés en dominant la rive nord de la Loire, dont le Val est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, Saint-Cyr-sur-Loire est la troisième ville du département d'Indre-et-Loire avec 17 000 habitants. Elle possède un patrimoine vert remarquable : 61 hectares d'espaces verts (fig.1), 5 parcs ouverts au public, plus de 6 500 arbres et environ 1900 m<sup>2</sup> de massifs. Chaque année, la municipalité utilise (Info-Mag n° 4) plus de 60 000 fleurs pour recomposer les massifs de printemps et pour fleurir les massifs d'été alors que, pendant l'hiver 2009-2010, ce sont 2 279 arbustes et 247 arbres qui ont été plantés. Le charme de magnifiques demeures, de ses parcs et ses jardins publics ou privés et de ses promenades procure à la commune une image à la fois de « ville résidentielle » et de « ville-jardin » (Info-Mag n° 4, *Patrimoine vert : Saint-Cyr, une « ville-jardin » fidèle à son image*). Selon le bulletin municipal Info-Mag n°4, « le fleurissement n'est pas considéré comme une simple mise en scène florale, mais bien comme la manifestation politique affirmée de la ville pour développer un cadre de vie de qualité ». Ce qui pose la question du choix entre la « ville dense » ou la « ville verte » : la création d'espaces de verdure ne génère-t-elle pas également un étalement urbain alors que la densification risque d'empêcher, en dehors des toits et murs végétalisés, un pourcentage de Français d'accéder aux plaisirs de la fréquentation épisodique ou quotidienne des espaces verts, source de bien-être et de détente de près de la moitié des Français (Ipsos-Unep, 2008).
- 9 Cependant, toujours selon l'enquête Ipsos-Unep (2008), si les citoyens ne semblent pas rassasiés de verdure, ce sont ceux qui disposent d'un jardin privatif qui sont les plus nombreux à apprécier la présence d'espaces verts dans leur ville (82 %). En conséquence, il semble évident que la « quête » de nature en ville ne passe pas que par les espaces verts publics, loin s'en faut, même s'ils constituent un enjeu stratégique important pour les communes et les agglomérations. Ceux-ci, le plus souvent, ne représentent d'ailleurs qu'une petite partie de la nature en ville et dans une autre enquête Unep-Ipsos (2009 : « Terrasses et jardins, nouvelles valeurs ») : « 3 Français sur 4 déclarent disposer d'un espace de jardinage privatif, qu'il s'agisse d'un jardin ou d'une terrasse ». Commune située en première couronne, Saint-Cyr-sur-Loire est un type d'espace urbain dit de « banlieue » que l'on peut définir aussi par la faiblesse du couple densité/diversité (Lévy in Lussault et Lévy, 2003) marqué par la prégnance de l'espace vert domestique (le jardin individuel) afférent à la maison individuelle, qui compose ici 52 % du bâti (Insee, 2008). Cette forme urbaine de type *maison avec jardin* marque aujourd'hui durablement l'occupation du sol. Ainsi, « *Les jardins pavillonnaires couvrent [...] 2 % environ du territoire français et constituent de ce fait un enjeu important au regard de la*

*biodiversité ordinaire* » (Frileux, 2008). Toutefois, ces espaces verts privatifs ne sont pas pris en compte dans le dessin de la trame verte. Soulignons également que Saint-Cyr-sur-Loire est une commune bien dotée en matière d'espaces verts publics dans l'agglomération de Tours avec 37 mètres carrés par habitant contre 21 mètres carrés pour Saint-Avertin, commune du sud-est de l'agglomération Tourangelle dont les caractéristiques de population, de surface et de localisation sont assez comparables à Saint-Cyr-sur-Loire (Tour(s) Plus, 2009).

10 Autre fait marquant qui apparaît dans l'investigation Unep-Ipsos de 2009 : le jardin est devenu la 2<sup>e</sup> pièce de la maison devant la cuisine. Le végétal devient donc indissociable des projets immobiliers, car susceptible d'améliorer le cadre de vie et, au-delà, restaurant ou améliorant l'image de la ville par la requalification du paysage urbain. Aussi s'exprime le désir, pour ceux qui n'ont pas un même accès, de bénéficier des initiatives privées ou publiques du type « jardins communautaires » ou « jardins familiaux ». C'est ainsi que la Ville de Tours, très attachée à la culture du jardin, propose la location d'une parcelle pour cultiver fleurs, fruits et légumes (1280 jardins, répartis sur 16 sites, sont gérés par des associations de jardiniers ou sociétés), et que cette pratique rencontre un succès incontestable (enquête auprès services espaces verts de la ville de Tours). Aussi, chaque année de nouveaux jardins voient-ils le jour afin de répondre à une demande croissante des Tourangeaux. Schématiquement, les jardins se retrouvent disposés au centre de l'agglomération de Tours et dans sa périphérie proche, concentrés essentiellement sur deux communes (Serrano J. et Larrue, 2007) : La Riche (57 % des parcelles des jardins familiaux de l'agglomération) et Saint-Pierre-des-Corps (21 %). Tradition maraîchère et ouvrière de ces deux communes en expliquent la localisation. D'autre part, la majorité des jardins est située entre la Loire et le Cher, là où les terres sont fertiles, mais aussi inondables, et bien peu au nord de l'agglomération puisque Saint-Cyr-sur-Loire ne possède que 2 % des parcelles.

## Saint-Cyr-sur-Loire : types d'espaces verts et approche par les entretiens

Figure 1. Les zones d'études au sein de la commune de Saint-Cyr-sur-Loire



Sources: Tours (plus) le mag. Géoportail. Réalisation P OILLIC 2011

Sources : Géoportail, Google Earth. Réalisation PO, 2011.

- 11 Les espaces verts recourent « tous les espaces végétalisés, arborés ou non, qui prennent place dans le milieu urbain. Qu'ils soient publics ou privés ouverts ou fermés aux habitants (ils) ménagent une discontinuité végétale (tache verte) entre les zones bâties et les annexes minéralisées » (CERTU, 2001), large panel de formes correspondant à des usages et à des critères de localisation multiples. Le choix de Saint-Cyr-sur-Loire repose sur la diversité des types d'espaces verts qui y existent (figure 1) : jardins individuels privés, parcs et jardins publics et jardins familiaux. Ces derniers constituent des « Groupes de parcelles de potagers, gérés par une association loi 1901 et mis à disposition de jardiniers (moyennant une cotisation annuelle versée à l'association). Les jardiniers peuvent cultiver ces parcelles pour les besoins de leur famille, à l'exclusion de tout usage commercial ».

- 12 Qualifiés d'hybrides, car il s'agit d'une gestion privatisée d'un terrain public, leur étude ainsi que celle des espaces verts publics a été abordée par des entretiens semi-directifs avec leurs techniciens, leurs administrateurs et le président de l'« Amicale des petits jardiniers de Saint-Cyr-sur-Loire », association gestionnaire du site loué par la mairie. Nous intéresses ici la politique de la municipalité en matière d'organisation de l'occupation du sol *via* les documents d'urbanisme qui induit la structuration de la trame verte (entendue ici comme l'ensemble des espaces verts communaux) et notamment la question de l'arbitrage effectué entre les espaces verts de type privés et les espaces verts de type publics, changement traduit grâce à une étude diachronique de l'évolution de l'occupation du sol de la commune.
- 13 Plus précisément, l'analyse de la construction de la nature induite par l'occupation du sol des espaces verts s'est focalisée sur sur deux sites : le premier incluant le Parc de la Perraudière et le Parc de la Tour (Figure 3), emblématiques de la commune, le second portant sur des jardins familiaux (figure 3) dont l'aspect est le résultat d'une réglementation stricte dictée par les services municipaux.

**Figure 2. Le parc de la Tour à Saint-Cyr-sur-Loire**



Crédits : Oillic, 2011

**Figure 3. Les jardins familiaux du lotissement Aristide Porcher**

Crédits : PO, 2011

- 14 Quant aux jardins individuels, deux quartiers ont fait l'objet de notre attention : celui de « Les Fontaines » le long de l'Avenue de la Tranchée (figure 4) et celui de « La Béchellerie » (figure 5) situé sur le coteau face à la vallée de la Choisille. Deux lotissements d'âges distincts, issus de promoteurs privés différents, situés à l'opposé si l'on suit un gradient d'urbanité (Clergeau 2007; Medhi, 2010) et en conséquence susceptibles de présenter des sols et des espaces verts aux caractères dissemblables. En effet, divers travaux (Clergeau 2007; Gascuel et Cheverry, 2009; Mehdi, 2010) ont montré que le gradient de biodiversité est inversement proportionnel à celui de l'urbanité, tout comme celui de la naturalité des sols : les sols des espaces périurbains/de banlieue sont à priori plus proches des sols naturels. Par ailleurs, « *Les lotissements périurbains et leurs jardins contiennent en outre une certaine biodiversité, encore mal mesurée, mais non réductible à une stricte artificialisation* » (Cailly et al, 2010).



**Figure 4. Le quartier des Fontaines**

Crédits : PO, 2011

Le quartier des Fontaines date de 1957, et se situe à l'ouest de l'avenue de la Tranchée, dans les quartiers anciens et centraux de la ville. Ce quartier est issu du démantèlement et de la vente d'un ancien domaine : celui des Fontaines.

**Figure 5. Le quartier de la Béchellerie**

Crédits : PO, 2011

Notes : Le quartier/lotissement de la Béchellerie, construit en deux lots (1991 et 1999-2000) et situé juste en dessous de l'ancienne demeure d'Anatole France sur le coteau face à la vallée de la Choisille. Il s'agissait d'anciennes vignes liées à la propriété de la Béchellerie située plus au Nord.

- 15 Le but du travail d'enquête a été de rencontrer « les maîtres des lieux », ici les habitants, qui ont une influence directe sur la gestion de l'occupation du sol puisqu'il s'agit de comprendre la relation construite par le jardin avec le sol, mais aussi la sensibilité au cadre de vie. Ce sont finalement les habitants qui aménagent l'espace de leur jardin et, dans le choix de l'installation, le jardin participe *à priori* dans la préférence de localisation du futur habitant/usager. Le rôle du foncier est un déterminant sur le choix de l'implantation, plus ou moins loin de l'agglomération principale (Cailly, 2008). L'étude s'appuie sur une série d'entretiens semi-directifs dont la

durée s'échelonne entre 45min et une heure et demie avec des habitants des deux quartiers. Les rencontres ont été réalisées selon la méthode « boule de neige » : après chaque entretien avec une personne, cette dernière était conviée à nous communiquer le contact d'un voisin du quartier.

16 Le guide d'entretien construit comporte trois parties (habitat, jardin, sol) et se termine par la présentation de 5 clichés de paysages urbains. L'interviewé doit donner son ordre de préférence et une explication de son choix. Cette démarche vise à comprendre :

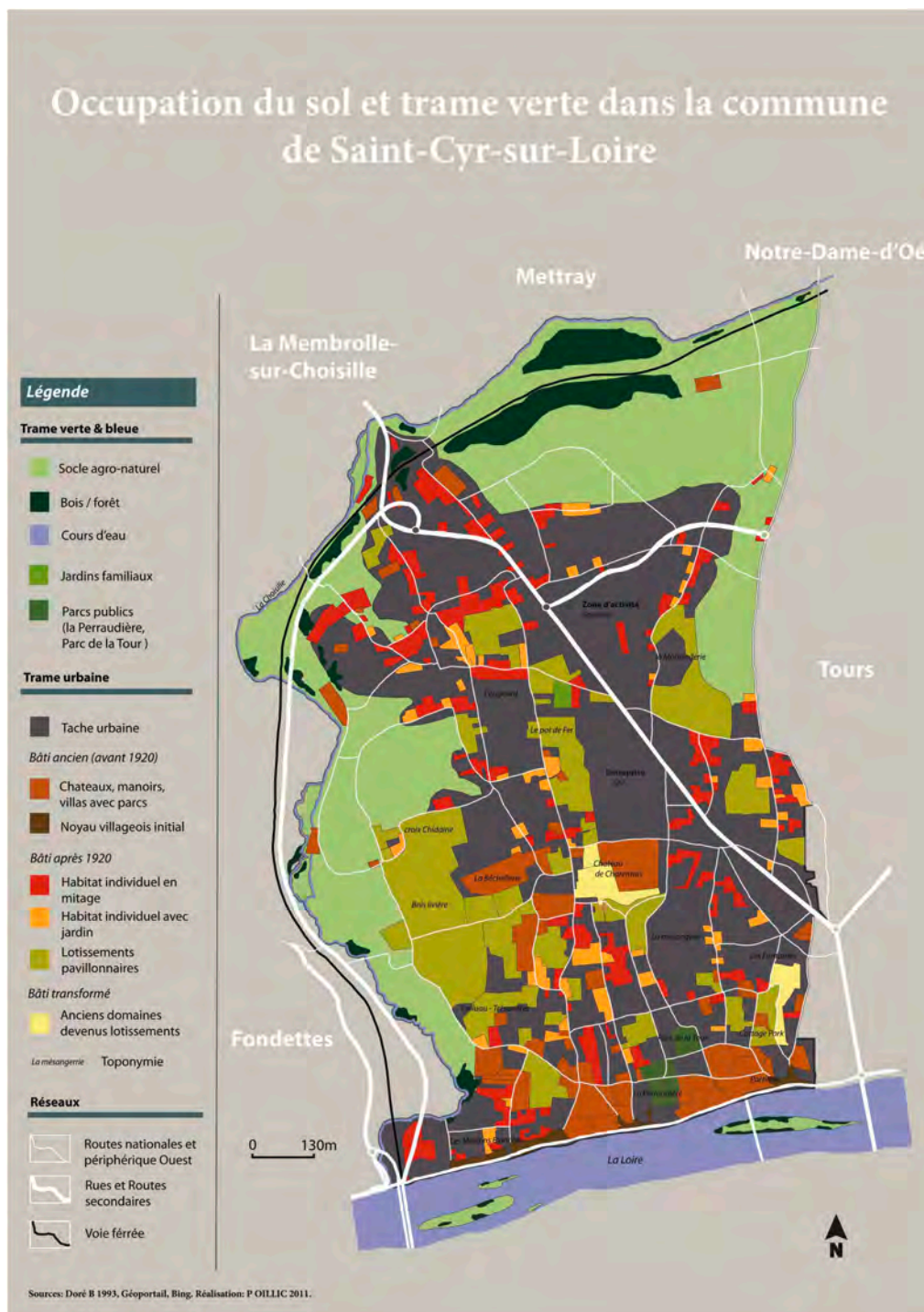
- L'attachement au jardin *via* la trajectoire résidentielle
- La place du jardin dans le choix du logement actuel
- Les pratiques spatiales au sein du jardin (potager, agrément, combinaison des deux...)
- Les représentations du sol et de la nature
- La connaissance de la faune et de la flore présente
- Les contraintes sur l'usage du sol du jardin

## **Saint-Cyr-sur-Loire : mécanismes politiques de la construction d'une ville verte**

### Deux entités paysagères emblématiques

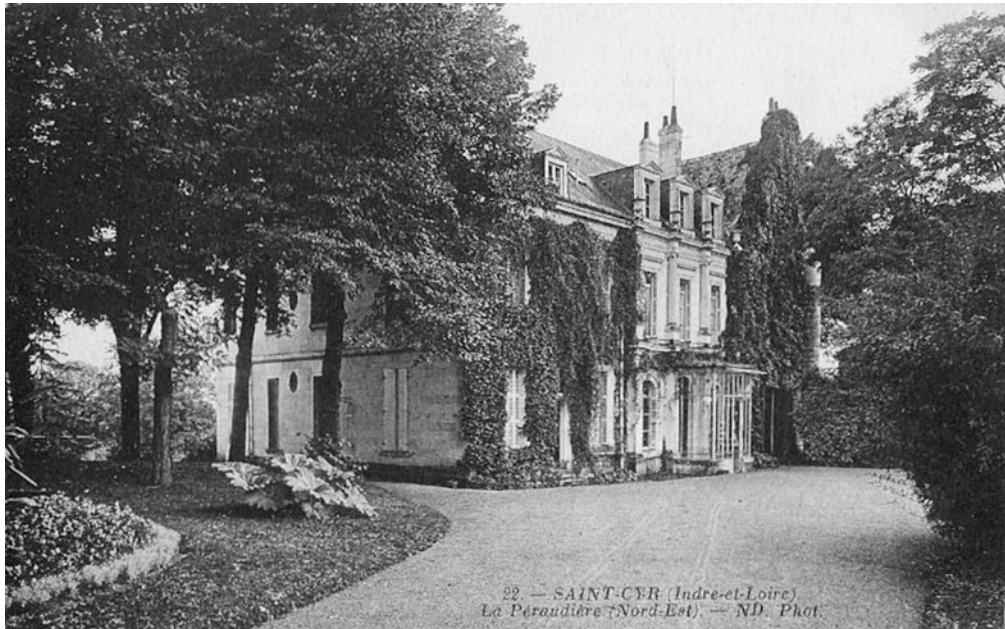
17 Deux entités paysagères marquent l'occupation du sol de la commune : la première englobe les châteaux, domaines, villas avec parcs bâtis à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, la seconde, les lotissements « pavillonnaires », tous éléments accompagnés d'espaces verts de taille plus ou moins importante, mais qui marquent de leur présence la trame verte (figure 6). Ils constituent ainsi un des moteurs du développement communal.

Figure 6. Occupation du sol et trame verte dans la commune de Saint-Cyr-sur-Loire



Sources : Doré 1993; Géoportail; Bing 2010. Réalisation PO, 2011

- 18 Très tôt, Saint-Cyr-sur-Loire s'est apparentée à une banlieue de Tours (Cailly, 2008). Au moment de leur installation, sur le coteau face à la Loire ou un peu plus haut sur le plateau, ces grandes demeures ou villas avec parc sont des espaces de détente et de loisirs à la campagne pour lesquelles les parcs d'ornements sont des écrans de verdure, contribuant déjà à l'image de « proto-banlieue » de Saint-Cyr-sur-Loire. Ces entités sont omniprésentes dans le paysage, comme les figures 8, 9 et 10 l'illustrent.
- 19 Changeant de statut foncier, le Parc de la Tour, et le parc de la Perraudière, tous deux d'anciens domaines, sont désormais des espaces verts ouverts au public.

**Figure 7. Le Parc de la Perraudière au XIX<sup>e</sup> siècle**

Source : <http://saint-cyr-sur-loire.net>

**Figure 8. Le Parc de la Perraudière en 2011**

Crédits : PO, 2011

- 20 Le Parc et le château de la Perraudière (figures 7 et 8) sont une création de l'archevêque de Tours au IX<sup>e</sup> siècle, dont la surface d'origine était de treize hectares. Propriété privée jusqu'en 1981, le domaine est racheté afin d'y installer la nouvelle mairie de Saint-Cyr-sur-Loire et bénéficie par la suite d'aménagements paysagers dont un arborétum de 43 200 m<sup>2</sup>. Le parc de la Tour, situé non loin du Parc de la Perraudière, est aussi une acquisition de la mairie de Saint-Cyr-sur-Loire en 1995. D'une superficie est de 19 000 m<sup>2</sup>, il a été ouvert au public à la suite d'aménagements effectués par les services techniques de la commune en 1995.

**Figure 9. Vue sur les demeures face à la Loire**

Crédits : PO, 2011

- 21 La seconde entité paysagère remarquable correspond aux lotissements pavillonnaires (figure 11). D'une manière assez classique, Saint-Cyr-sur-Loire a connu une croissance assez marquée de sa population dès l'entre-deux-guerres, puis plus forte à compter de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Dès lors, Saint-Cyr-sur-Loire connaît une urbanisation incontrôlée, sur le modèle du pavillonnaire, notamment « grâce » aux lois Loucheur-Sarraut de 1928 (Doré, 1993), avec un grand boom entre 1954 et 1962. Alors que la croissance de la population oscille entre 1,5 et 2 % en moyenne entre 1968 et 1982, elle se tarit peu à peu jusqu'en 2007 où un léger recul de la population est constaté (Insee, 2008). La tendance est confirmée à l'échelle nationale pour le processus de périurbanisation (Cailly *et al.*, 2010).

**Figure 10. Un lotissement au sud de la Béchellerie**

Source : Bing, 2010

- 22 Schématiquement, l'urbanisation de Saint-Cyr est marquée par le mitage et le démantèlement des anciens domaines avec parcs, qui constituaient au moment de leur vente, un enjeu foncier pour la commune. Cela a permis de favoriser l'installation de lotissements dans le but de canaliser l'urbanisation quelque peu anarchique de la commune, que ce soit dans la zone centrale de la ville, par exemple le quartier des Fontaines ou dans les marges extérieures de la ville, où l'artificialisation des terres agricoles n'est que partielle comme le dévoile la figure 10 (présence du jardin attenant à la maison). Dans tous les cas, ces quartiers sont marqués par la faiblesse du couple densité-diversité architecturale (Lévy *in* Lussault et Lévy, 2003), en conséquence par leur aspect résidentiel et de ce fait monofonctionnel.

## La stratégie communale

- 23 La stratégie communale en matière d'occupation du sol est cause et conséquence d'une structuration de l'espace basée sur l'image d'une « ville verte ». Une telle politique a été poursuivie par le maire (toujours en poste), au début des années 90, Philippe Briand :

« Si La Riche (une commune de l'agglomération Tourangelle) a fait le choix d'une commune très urbaine, ce n'est pas le choix que nous voulons faire pour notre ville... Il est vrai que l'acquisition de parcelles de terrains coûte cher, mais vous ne pouvez pas demander à des gens de s'épanouir s'ils n'ont pas de quoi vivre... Ne faites pas vivre les gens dans un lieu dans lequel vous ne voudriez pas vivre vous-même! »

- 24 L'option est toujours d'actualité comme en atteste le projet d'aménagement de la figure 11.

**Figure 11. Un projet d'aménagement, rue des Amandiers**



Crédits : PO, 2011

- 25 Cette volonté politique s'appuie sur une forte adhésion sociale puisque les entretiens effectués ont souligné l'importance accordée par les habitants au cadre de vie, et ce, dans les deux quartiers d'étude. Anciennement installées ou néo-saint-cyriennes, les personnes interrogées ont toutes souligné ce poids de la « verdure » au sein de la ville, car pour elles ressort une impression partagée de « vivre à la campagne ».
- 26 Aussi, la trame verte (entendue ici comme l'ensemble des espaces verts communaux) est-elle une conséquence logique de la structuration et de l'historicité de la trame urbaine. La domination de deux types architecturaux (châteaux/manoirs/villas avec parcs et le couple maison avec jardin) conduit à la prévalence d'une trame verte structurée majoritairement par les espaces verts de type privés (*cf.* introduction et première partie), dont certains, transformés en espaces verts de type publics, permettent la présence d'espaces verts de grande taille au centre même de la commune (parc de la Tour ou le parc de la Perraudière).
- 27 Celle stratégie communale repose sur deux axes principaux.
- 28 Le premier s'ancre sur le Plan d'Occupation des Sols de la ville (POS). Le POS, révisé à nouveau en 1999 puis en 2006, devenu PLU, a renforcé certaines dispositions telles que la taille des parcelles minimales. Dans la zone urbaine centrale (entre les noyaux historiques, face à la Loire notamment), celle-ci est fixée à 700 m<sup>2</sup>, puis 1000 m<sup>2</sup> dans les autres secteurs. Enfin, en zone non connectée à l'assainissement collectif, le seuil est fixé à 2000 m<sup>2</sup>. Pour une déclaration d'aménagement en lotissement à partir de 3 lots, 15 % de la surface doivent être dévoués aux espaces verts communs (source : service urbanisme de la commune). Ces

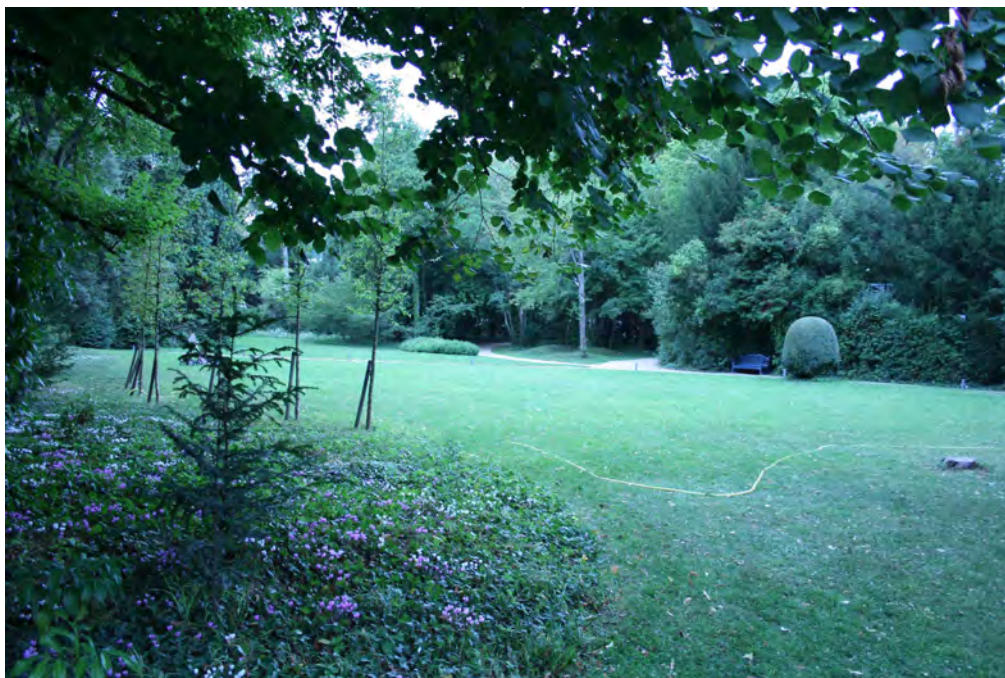
prescriptions en matière de tailles de parcelles participent à créer un environnement très boisé auquel les habitants se disent sensibles, ce que confirment les entretiens, et ce, dans nos deux quartiers d'études d'âges différents : une sensibilité au cadre de vie, « à l'environnement », une impression de « vivre à la campagne ». Cultivant l'image d'une ville « riche » et huppée, Saint-Cyr-sur-Loire propose des prix des terrains à l'achat élevés : en moyenne entre 2500 et 3000 euros du m<sup>2</sup> pour une moyenne de 1800 dans le département de l'Indre-et-Loire. Toutefois, les entretiens (s'ajoutant à d'autres informations) ne font pas ressortir une difficulté particulière quant à l'installation. En effet, il apparaît que l'achat d'une parcelle de terrain sur la commune, et en conséquence le coût du foncier, se trouve atténué voire gommé par l'image champêtre et boisée créée et maintenue par la stratégie municipale.

29 Le second s'appuie sur la dimension patrimoniale et ornementale des espaces verts.

30 Aussi une partie de la communication municipale tourne-t-elle autour d'évènements culturels liés à la nature dans la ville et à sa dimension patrimoniale : par exemple, le festival *natur'O cœur* qui a lieu chaque premier weekend d'octobre dans le Parc de la Perraudière, ou encore le concours des villes et villages fleuris de France pour lequel Saint-Cyr est lauréate avec 4 fleurs. Les jardins familiaux et l'Amicale des petits jardiniers se trouvent au cœur du dispositif communal, notamment à travers les activités pédagogiques d'intervention au sein des écoles, mais aussi par la mise en place d'un site particulier : le jardin pédagogique situé dans la commune voisine de Mettray. Dans cette dimension, entre également en ligne de compte le traitement paysager des espaces verts. Celui-ci favorise les jardins structurés très fleuris pour lesquels la nature est très maîtrisée, son aspect sophistiqué et la végétation mise en scène avec un grand souci du détail. Même s'il existe des jardins moins structurés, la nature y est toujours domestiquée avec coupe fréquente des gazons, taille architecturée ou paysagère des arbustes, massifs bêchés, fertilisés et arrosés. Cette manière de faire rencontre d'une manière relativement nette les aspirations des habitants. En effet, la préférence des habitants interrogés porte sur un espace vert de type jardin à l'anglaise (figure 12) qui correspond avec l'image du Parc de la Tour (figure 13).

**Figure 12. Le jardin à l'anglaise (cliché 5)**



**Figure 13. Le Parc de la Tour**

Crédits : PO, 2011

- 31 Malgré tout, il a été mis en place depuis peu une « gestion raisonnée » du patrimoine végétal communal. Elle correspond à une gestion différenciée des espaces verts en fonction de leur mode d'entretien et de leur emplacement (plantes appropriées au terrain et au climat de notre région, plantes couvre-sols afin de limiter l'arrosage et l'emploi de désherbant, outils et méthodes respectueux de l'environnement : désherbage thermique à certains endroits, paillage des massifs à partir de déchets verts recyclés, utilisation de pièges à phéromones). Puisque ce mode de gestion des espaces verts en milieu urbain consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins, chaque projet d'aménagement urbain à Saint-Cyr (réfection de voirie, aménagement de carrefour, création d'un espace public...) fait l'objet d'une réflexion d'aménagement de l'espace, de protection de la nature ou de remise en valeur, non seulement les massifs, mais plus encore les grands parcs de la ville. Le parc de la Perraudière, au centre de la commune, racheté par la municipalité en 1981, parc à l'anglaise du XVIIIe siècle avec des plantations remarquables, est devenu un véritable lieu de vie : expositions d'œuvres d'art contemporain, théâtre, présence de jeux pour enfants, d'animaux, de panneaux d'informations, parcours de santé. De plus, il s'ouvre totalement sur le nouveau cœur de ville lui aussi paysagé en « parc ouvert », avec une grande pelouse centrale agrémentée de fontaines, instituant ainsi un lien entre ville administrative et ville résidentielle, un espace de sociabilité. En revanche, le parc de la Tour propose une tout autre identité. Parc romantique du XIXe siècle, il a fait l'objet d'une réhabilitation créative en devenant un parc à thème littéraire. L'entretien « écologique » de ce parc lui apporte tout son charme par la présence de gazon fleuri et d'une mosaïque de milieux (mare...), expliquant de fait le classement en refuge LPO.
- 32 Dans le paysage urbain, le végétal joue de nombreux rôles, parfaitement reconnus de nos jours. Aussi l'élément végétal est-il maintenant incontournable dans les projets urbains qui intègrent cette composante dès leur conception. Or, les sols, à la fois le produit et le support du développement de la végétation, jouent un rôle majeur dans son évolution et dans celles des espèces qui l'habitent. Les sols constituent donc une ressource naturelle et font partie intégrante de nos paysages, mais leur présence est le plus souvent occultée par les forêts, les cultures, les habitations, les espaces verts ou les infrastructures qui les recouvrent. Étant masqués et souvent considérés comme un simple support, ils restent assez largement méconnus. Ainsi, bien que leur potentiel de services écosystémiques soit progressivement reconnu, les connaissances sur les sols ne font pas l'objet d'une large appropriation par les citoyens, les décideurs ou les aménageurs. La valorisation du végétal et de ses compositions, à Tours et à Saint-



Cyr comme ailleurs, génère « l'effacement » du sol dans ses dimensions horizontales et de nature foncière. Plus encore, l'existence de ce support matériel et vivant est parfois presque totalement oubliée. Dans la sensibilité des individus dans leur rapport à leur espace vécu, il « s'estompe » voire disparaît au sein de catégories de pensée plus globales, en rapport avec l'aménagement urbain, que sont les notions d'environnement, de paysage ou de cadre de vie. Dans leur conscience, l'espace vert est lui-même, au sein de ces entités, un élément parmi d'autres, mais subsume complètement le sol. Un processus figé à travers la notion d'aménités paysagères qui présente un double aspect : endogène pour les habitants et exogène dans la construction et la pérennisation de l'image de la commune. Aussi nous intéresse-t-il de mieux savoir ce qu'il en est de cette relation dans l'espace de l'intime, celui du jardin individuel, qui relève de la médiance :

« À une échelle microspatiale, le jardin, selon la notion avancée par Augustin Berque « relève si l'on veut de la médiance, comme le sens de l'ensemble des relations d'une société aux espaces de nature » (Calenge in Lévy et Lussault, 2003).

## Sol et patrimoine végétal

### Le jardin privatif et le végétal

33 Inséré dans une trame urbaine marquée par les maisons individuelles, ce qui lui confère un caractère « pittoresque », en comparaison des deux parcs décrits ci-dessus, le site des jardins familiaux existe depuis les années 1970. Serrano et Larrue (2007), dans leur recherche sur les jardins familiaux de l'agglomération tourangelle, expliquent que les jardins de Saint-Cyr ont été pérennisés par la nature de la pression foncière qui s'y est exercée, relativement raisonnable, et qu'ils sont considérés comme inclassables dans leur typologie (critères morphologiques, date de création et nombreux critères secondaires). En conséquence, bien que divers, leur logique spatiale présente une structure bien différente et nettement délimitée par rapport au paysage urbain, avec des parcelles de l'ordre de 250 m<sup>2</sup>. Si les entretiens effectués permettent d'affirmer que les relations sociales qui s'y tissent sont intenses (ce qui va dans le sens de l'étude de Serrano et Larrue, 2007), l'aspect environnemental et la pratique écologique des jardiniers nous intéressent beaucoup plus, même si l'« environnement » des jardins familiaux est aussi affaire sociale. Évidemment, pas de réglementation locale des pratiques et des traitements puisqu'il n'en existe pas à un niveau supérieur, tout juste l'interdiction de certaines plantes envahissantes, la limitation à deux arbres par parcelle donnent-ils une certaine cohérence. Ici, aucune interdiction de produits phytosanitaires, « impossible » dixit Jean-Paul, l'un de nos interlocuteurs. Le site est en effet géré par une association loi 1901, qui administre

34 la location des parcelles et organise des activités en dehors du site même.

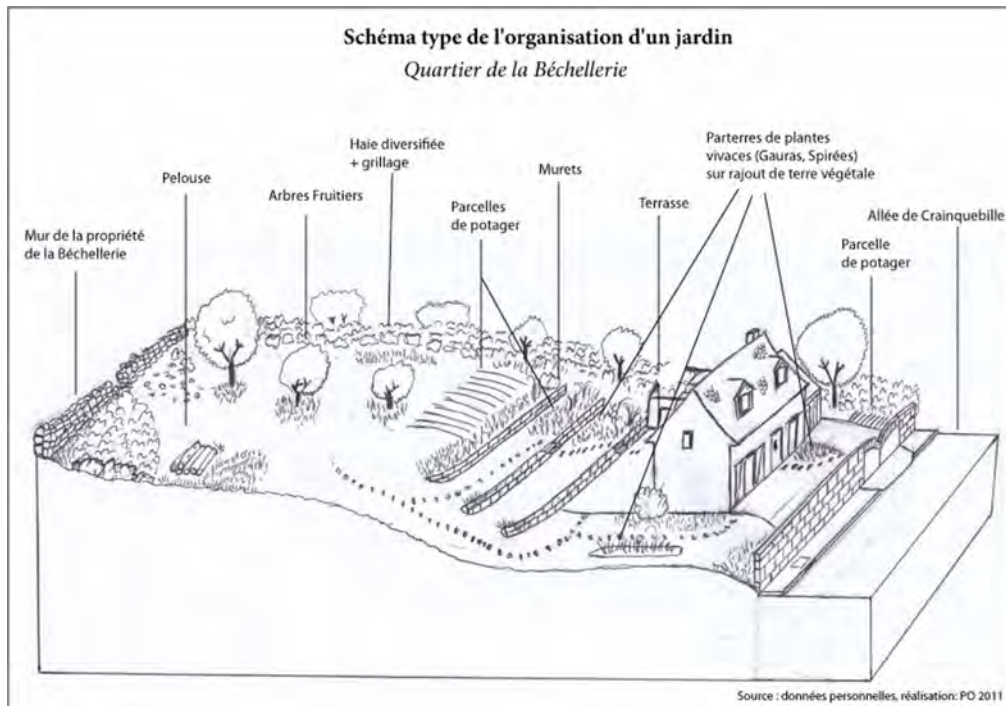
35 Ainsi, la sociabilité marquante de cet espace se double d'un aspect éducatif, puisque certains des membres de l'amicale effectuent des interventions dans les écoles de la région, en vue de parler « potager » et de transmettre un savoir sur le sol, les plantes potagères, ou la germination. À la différence des jardins familiaux, la dimension productive dans les jardins privatifs est peu présente, au moins dans le discours des habitants, même si selon Jean-Didier Urbain (2002) 25 % des fruits et légumes consommés en France sont produits dans ces jardins. Dans les jardins privatifs des habitants enquêtés, le potager est souvent cantonné à de petits espaces, sur des plates-bandes, comme c'est le cas pour Christine (figure 14) ou en haut du « coteau » chez Michel. Néanmoins, notre prospection prouve qu'il existe pas mal de parcelles éparses parmi les jardins étudiés au sein du quartier de la Béchellerie. D'autre part, certains jardiniers récoltent d'autres produits : par exemple, Brigitte en son jardin développe une véritable production de miel. Cette fabrication entraîne un traitement particulier du jardin, et une certaine *biodiversité* en matière d'espèces végétales comme nous l'explique le mari de notre « interviewée ».

36 C'est avant tout la dimension ornementale qui prend le pas sur le reste. Le soin apporté à la recherche d'espèces, l'agencement particulier traduit cette recherche d'un espace « de rêve », une nature hédoniste avant tout, mais aussi intimiste (Frileux, 2008). Dans une majorité de jardins, la structuration végétale mise en place s'appuie principalement sur des parterres de

plantes, vivaces (spirée, Bleuets des montagnes, Gauras, Lavande, Romarin) ou non. Ainsi la fierté vis-à-vis du travail effectué sur son espace personnel se retrouve-t-elle chez la totalité des personnes rencontrées et constitue-t-elle un marqueur de la place du jardin dans l'habitat. Les pratiques spatiales sont ainsi consubstantielles du jardin en lui-même.

37 La relation qui semble s'établir entre aspirations des habitants et pratiques/traitement écologiques/paysager des espaces verts nous permet d'entrevoir des aspirations esthétiques. À partir de là, tentons d'établir une analyse des liens qui existent entre les représentations des habitants, leurs pratiques de jardinage et le sol

**Figure 14. Schéma type de l'organisation d'un jardin. Quartier de la Béchellerie**



Réalisation : PO, 2011

38 Au-delà des représentations sociales liées au jardin privé, l'élément qui nous interpelle est le dialogue de ces dernières avec les pratiques spatiales intervenant à cette même échelle. Comme le dit Staszak (*in* Lussault, Lévy, 2003) :

« (...) au bout du compte, dans le cadre d'une géographie qui participe de plus en plus du constructivisme, les représentations sont considérées comme des construits qui expriment un espace déjà-là, en même temps qu'elles contribuent à faire exister celui-ci en tant que tel, dans un contexte social donné. ».

39 Il faut d'ores et déjà ne pas assimiler les représentations collectives à l'ensemble de celles qui habitent tout un chacun, « *sui generis* » (Durkheim, 1898). « *Le chercheur [...] tente de comprendre les représentations qui motivent les pratiques de l'espace impliquées dans la production de celui-ci* ».

40 Les usages paysagers analysés ici définissent ainsi différents rapports au sol. S'il est omniprésent dans le discours des habitants lorsqu'ils évoquent leur jardin, il est très difficile pour eux d'en apporter une définition claire lorsque la question leur est posée d'une manière plus directe. Mais surtout, tandis qu'il est considéré par les habitants comme une entité vivante et fragile, à une échelle planétaire (l'exemple de la catastrophe nucléaire et de ses conséquences sur l'agriculture et les sols nous a plusieurs fois été mentionné), le sol apparaît quasiment systématiquement comme une contrainte et cela qu'elle qu'en soit la raison avancée à l'échelle de la pratique du jardinage. L'espace vert se trouve être le médiateur entre l'habitant et le sol, dans une relation de travail domestique : le jardinage. La localisation est un aspect non négligeable lorsque l'on évoque le sol des jardins avec les jardiniers. Dans le cas du quartier de la Béchellerie, c'est la topographie particulière qui ressort du discours des habitants :

situation de pente et de fait faible capacité nutritive du sol. Les conséquences se font sentir dans l'aménagement du jardin, qui ne peut ainsi être conforme à ce que l'habitant voulait en faire. Pour le quartier des Fontaines, si le sol apparaît une fois de plus comme une contrainte, toujours à travers la médiation de l'espace vert, c'est cette fois pour une autre raison : son humidité. Tandis que l'une des personnes interrogées souligne la difficulté liée à la construction de la maison, et, dès lors, détaille les mesures qui ont dû être prises pour garantir sa viabilité, une seconde nous explique l'obstacle qu'elle éprouve à manier la terre de son jardin très argileuse. Jean Maurice, quant à lui, constate que l'embarras provient plutôt du fait que le terrain est particulièrement fertile, et que la végétation se plaît énormément dans son jardin.

41 Dès lors, c'est la mise au point par les jardiniers de stratégies d'adaptations aux contraintes imposées par le sol et la topographie qu'il s'avère pertinent de mettre en lumière. Deux grands types de stratégies se dégagent, liées à une certaine représentation et à des usages du jardin. Mais il s'agit presque d'un gradient qui est lié à des compétences et des aspirations personnelles à chaque fois. Plaçons face à ces deux axes, des personnes qui constituent des exemples, à notre sens de comportements vis-à-vis du sol.

### Le sol transformé

42 Le sol a été ici profondément amendé tant en terme d'apports de terre végétale, de compost, de fumier, mais aussi de produits phytosanitaires et les aménagements ont été importants dans l'objectif de construire un espace qui coïncide avec les aspirations paysagères des propriétaires.

**Figure 15. Le jardin de Christine en 2006**



Source : personne interrogée

Figure 16. Le jardin de Christine en 2011



Crédits : PO, 2011

- 43 Parfois, c'est tout un bagage technique qui a été développé. Nous pouvons alors parler du développement d'une forme de capital spatial et d'un capital culturel liés à l'usage du jardin. La notion de capital spatial est le fruit de celle de capital culturel et social, issue de la théorie Bourdieusienne, et regroupe un « *Ensemble de ressources, accumulées par un acteur, lui permettant de tirer avantage, en fonction de sa stratégie de l'usage de la dimension spatiale de la société* » (Lévy in Lussault et Lévy, 2003). Nous extrapolons cette notion ici pour le jardin, afin de mettre en valeur la capacité d'apprentissage d'un acteur afin d'obtenir le résultat escompté. Il s'agit ici par exemple du cas de Christine, une personne qui n'avait aucune connaissance en jardinage lors de son installation, mais qui avait une idée très claire du jardin souhaité : « un espace de rêve ». Sa trajectoire résidentielle ne montre pas une prévalence du jardin.

- 44 La seconde situation est celle d'un individu fortement doté au départ dans ces deux capitaux; à l'instar de Michel, dont les connaissances agronomiques sont une référence dans le quartier de la Béchellerie. Sa trajectoire résidentielle met en lumière une présence constante du jardin. Le jardin est ici très aménagé, le sol travaillé dans l'objectif de mêler le productif et l'« agrémental » avec soin, en travaillant l'aspect paysager.

### Le sol omniprésent

- 45 Nous regroupons ici les cas de figure où le sol a parfois été l'objet de modifications et d'aménagement, mais où il est frappant de constater une volonté d'adaptation au milieu existant et par la même un certain renoncement à un usage forcé (figure 17).

**Figure 17. Le Jardin de Brigitte**



Crédits : PO, 2011

- 46 Dans le cas de Marie-France, le sol est présent dans son discours, mais sa contrainte a été dépassée. Il n'est pas un axe déterminant dans la construction du jardin, la contrainte résidant ailleurs : « *J'aurai peut-être plus de terrain, une terre qui facilite le potager, c'est sûr je ferai un peu de potager. Mais là les conditions ne sont pas réunies pour ça* ». Toutefois, un travail sur le sol a été effectué tout de même, mais uniquement pour entretenir le côté « verdure » du jardin
- 47 Il s'agit ici de regrouper les personnes qui n'ont fait que très peu d'apports dans leur sol, tant du point de vue des intrants chimiques que des apports extérieurs. Ce choix a été majoritairement guidé ici par des aspects presque « idéologiques », qui ont trait à la volonté de préserver la naturalité de l'espace du jardin; ainsi, bien qu'ayant effectué des aménagements dans son jardin, Françoise se refuse à tout « acharnement ».
- 48 Cela touche à une volonté d'adaptation au milieu préexistant. Quant à Brigitte, c'est pour partie le capital culturel (son mari est japonais) qui a guidé l'élaboration d'un jardin dans lequel il n'y a aucune contrainte.

### La sensibilisation à la biodiversité urbaine

- 49 La biodiversité<sup>1</sup> est actuellement au cœur des préoccupations de la communauté scientifique comme des acteurs institutionnels. On sait maintenant combien la présence d'une grande diversité d'espèces au sein de la trame urbaine dénote une utilité et des vertus pour la société (Clergeau, 2007). Ainsi, la construction de la nature incarnée par les jardins individuels, hybrides et collectifs formant la trame verte communale, concourt à héberger une biodiversité, ordinaire ou plus extraordinaire.

- 50 Cette dernière se retrouve dans le discours des habitants interrogés, mais apparaît comme un ensemble plus hétérogène. La distinction est faite entre les espèces plutôt « sympathiques » et celles qui le seraient moins. Ce partage est, une fois de plus, issu de nombreux facteurs comme le capital culturel, spatial, qui concourent à élaborer une image de la nature propre à chacun. L'exemple le plus parlant est celui du « *blaireau de la Béchellerie* », qui « déchaîne » les passions, mais constitue un révélateur des représentations de la nature. Tandis que Michel développe une vision d'une « nature » (au sens de Bruno Latour, à savoir non purgée des humains, 1991) très maîtrisée, la vision de Françoise s'apparente davantage à une nature « idéalisée », et mêlée d'une once d'idéologie.
- 51 Entre ces deux « extrêmes » subsistent des personnes comme Brigitte qui ont trouvé une solution pour « lutter » contre le blaireau, en installant du grillage à même le sol pour l'empêcher de déterrer les bulbes des plantes. C'est finalement un « gradient » de nuisances que l'on peut établir vis-à-vis de la « nature », ou de la biodiversité. Les oiseaux (Geais des Chênes, Pic Vert, Mésanges...) suscitent généralement la sympathie des habitants. La faune du sol est moins évoquée, mis à part par deux personnes, dont une dotée d'un fort capital spatial et culturel. Les insectes de type fourmis ou autre constituent des marqueurs moins nets, dans la mesure où ils perturbent la pratique du jardinage, ils ont une image plus négative, tandis que leur rôle est essentiel.

Ainsi, la biomasse « dans une prairie permanente en zone tempérée représente jusqu'à 260 millions d'individus par m<sup>2</sup>, correspondant au minimum à 1.5t/ha (soit environ le poids de 50 moutons) et à une abondance moyenne de 200 vers de terre par m<sup>2</sup> » (Ademe et Gessol, 2010.).

- 52 Cela renvoie à l'idée du syndrome BIMBY, *Biodiversity in my Back Yard* que Jean Claude Génot (2008) explique en ces termes :

« Après avoir profondément modifié et fait disparaître les écosystèmes primitifs, après les avoir forcés vers des productions végétales et animales pour ses besoins alimentaires et industriels, l'homme parachève son oeuvre de domination et contraint maintenant la nature spontanée par la gestion vers une biodiversité culturellement programmée, acceptée et aseptisée ».

- 53 La notion encore très débattue de services écosystémiques (Costanza, 1997; Barnaud *et al.*, 2011), est parfois présente sous la forme d'une connaissance intuitive des écosystèmes et de leur fonctionnement, ce que nous désignons ici par un « savoir par la pratique » commun. Celle de *jardin écologique* également, bien que l'organisation de certains jardins s'en rapproche fortement, celui de Brigitte notamment, voire le Parc de la Tour. Cette notion se base sur une approche du jardin favorisant la biodiversité sous toutes ses formes : végétale, animale (présence de nichoirs à oiseaux...) *via* la présence de « milieux » différents au sein du jardin.
- 54 Ainsi les jardins familiaux, et les activités pédagogiques qui y sont liées (accueil de classes issues des écoles de la commune), ont un rôle important pour la sensibilisation vis-à-vis de la biodiversité *via* la mise en valeur des savoirs (et donc du capital culturel) accumulés par les jardiniers. Le but est ainsi de concourir à une échelle plus large, celle de la commune, à la prise en compte de la biodiversité qu'elle soit végétale ou animale. Bien entendu, les fonctions liées au sol notamment à travers l'espace vert s'avèrent indispensables au fonctionnement de l'écosystème urbain (filtration des pollutions, infiltration des eaux, diminution de l'îlot de chaleur urbain, etc.). Dès lors, la prise en compte de l'ensemble des espaces verts et de la biodiversité qu'ils hébergent, concourent à enrichir le dessin de la trame verte. Il s'agit ensuite de réfléchir à leur mise en réseau *via* un maillage vert (Clergeau, 2007) sur le territoire communal ou supra communal.

## Conclusion

- 55 Cette recherche, dans le cadre d'une métropole régionale, Tours, et d'une commune de première banlieue, Saint-Cyr-sur-Loire, analyse la place de l'espace vert dans la trame urbaine comme construction de la nature. Ce travail vise à en comprendre le rôle d'interface entre le sol et les habitants.

- 56 Le verdissement des communes de Tours et de Saint-Cyr-sur-Loire trouve un écho dans le SCOT en cours d'élaboration. Saint-Cyr-sur-Loire s'inscrit pleinement dans cette lignée, en tant que commune riche et boisée s'étendant largement sur le coteau Nord face à la Loire avec ses grandes demeures avec parcs. Cependant, ni le SCOT en cours d'élaboration ni le POS de la ville de Saint-Cyr-sur-Loire ne soulignent la prégnance des jardins privatifs dans le dessin de la trame verte. Il lui préfère la mise en valeur du cadre de vie et d'un environnement attrayant pleinement constitué par une nature patrimonialisée et incarnée par les espaces verts publics, au traitement paysager singulier, mais aussi par les manifestations culturelles valorisant ce cadre de vie.
- 57 Finalement, ce dernier trouve un écho dans les attentes des habitants, le foncier s'effaçant ainsi peu à peu au profit d'un espace de vie boisé et champêtre et d'une nature à sa porte, complémentaire des espaces verts municipaux comme le montre les statistiques présentées en introduction.
- 58 À plus grande échelle le jardin est ainsi une construction majoritairement paysagère et ornementale qui doit composer avec les contraintes imposées par le sol et la topologie. L'utilisateur élabore à partir de là des stratégies visant à satisfaire une construction idéale, puis matérielle (l'aménagement de l'espace de l'intime) de la nature à travers le jardin. Sol et jardin constituent donc des constructions sociales intimement liées. Les contours de la biodiversité présente dans ces espaces se font flous, celle-ci étant tour à tour désirable ou non, comme le montre l'exemple du quartier de la Béchellerie. Elle varie ainsi selon l'habitant concerné, et selon le bagage culturel et spatial que celui-ci possède. Ainsi le jardin formerait un *système socio-écologique* à part entière, à une échelle microspatiale (Walker *et al.*, 2004).
- 59 Toutefois, la prise en compte des multiples usages des espaces verts en ville permet tout à la fois de rendre à la trame verte sa dimension multifonctionnelle (espace productif, ornemental, récréatif...), mais aussi d'enrichir les potentialités d'accueil d'une biodiversité ordinaire ou non. La question des « services rendus » par la biodiversité à travers le prisme de l'espace vert urbain (et d'un sol non artificialisé) est également une question importante.
- 60 La recherche entreprise va être complétée par d'autres enquêtes et surtout, pour tenter de mener une analyse plus approfondie des espaces verts urbains, par la mise au point d'un indicateur synthétique de naturalité, constitué de plusieurs éléments : la localisation dans le gradient urbain, le type d'espace vert, les pratiques spatiales, le type/mode de gestion, les modifications effectuées sur le sol et une mesure de la biodiversité. Élaborer un indicateur afin de mesurer la naturalité du sol au sein des espaces verts d'une agglomération permet d'appréhender « la qualité » et la « diversité » de ces espaces. Il permet de visualiser dans quelle mesure les espaces « urbanisés » et donc, imperméabilisés, conservent une part de « naturel » au regard du processus d'urbanisation qui se fait croissant. Le sol apparaît donc plus « renouvelable » qu'il n'y paraissait au départ, toute proportion gardée bien entendu.
- 61 La question de la naturalité du sol permet aussi de réfléchir à une échelle plus petite à la question de la perméabilité de la ville vis-à-vis des espèces et de la « nature ». Il permet aussi de placer le curseur entre une nature « productive » et/ou ornementale.

---

### **Bibliographie**

Ademe, Gessol, 2010, La vie cachée des sols. L'élément essentiel d'une gestion durable et écologique des milieux. 18 pages.

Association Française pour l'étude du sol, 2008, Référentiel pédologique. Éditions Quae, collection savoir faire, 435 pages.

Barnaud, C., M. Antona et J. Marzin, 2011, Vers une mise en débat des incertitudes associées à la notion de service écosystémique. VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, Volume 11 Numéro 1., [En ligne] URL : <http://vertigo.revues.org/10905>, DOI : 10.4000/vertigo.10905

Blanc, N. et J. Lolive, 2009, Vers une esthétique environnementale : le tournant pragmatiste, Natures Sciences Sociétés, 17, 3, 285-292.

Cailly, L., 2008, Existe-t-il un mode d'habiter spécifiquement périurbain ? Revue Espaces Temps.net [En ligne] URL : <http://espacestems.net/document5093.html>

- Cailly, L. et L. Vanier, (*dir.*), 2010, La France, une géographie urbaine. Éditions Armand Colin collection U, 366 pages.
- Calenge, C., 1997, De la nature de la ville, Les annales de la recherche urbaine, N° 74, vol.74. 36
- CERTU., 2001, Composer avec la nature en ville, Lyon, collections du CERTU, 376 pages.
- Clergeau, P., 2007, Une écologie du paysage urbain. Édition Apogée, Rennes, 136 pages.
- Costanza, R., R. D'Arge, R. de Groot, S. Farber, M. Grasso, B. Hannon, K. Limburg, S. Naeem, R. V. O'Neill, J. Paruelo, R. G. Raskin, P. Sutton et M. van den Belt, 1997, The Value of world's ecosystem services and natural capital. Nature 387, 15 Mai, 353-360.
- Cottel, L., 2010, Prise en compte de la trame verte urbaine par les politiques publiques. Cas d'étude : l'Agglomération Tourangelle. PFE, Ecole polytechnique, université de Tours, Tours, 91 p. + annexes. [En ligne] URL : [http://www.applis.univ-tours.fr/scd/EPU\\_DA/2010PFE\\_Cottel\\_Lauriane.pdf](http://www.applis.univ-tours.fr/scd/EPU_DA/2010PFE_Cottel_Lauriane.pdf)
- Doré, B., 1993, Le développement urbain récent de Saint-Cyr-sur-Loire : dynamique spatiale, acteurs, stratégies. Mémoire de maîtrise de Géographie (dir. M. Lussault), Université François Rabelais de Tours, 300 pages.
- Durkheim, E., 1898, Représentations individuelles et représentations collectives. Collection « Les classiques des sciences sociales », Bibliothèque Paul-Émile-Boulet, Université du Québec, Chicoutimi, [En ligne] URL : [http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales/index.html](http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html), 22 pages.
- Frileux, P., 2008, La haie et le bocage pavillonnaire; diversités d'un territoire périurbain, entre nature et artifice. Thèse de doctorat. Muséum National d'Histoire Naturelle.
- Gascuel, C. et C. Cheverry, 2009, Sous les pavés la terre. Éditions Omniscience écriin, 207 pages.
- Genot, J.C., 2008, La nature malade de la gestion : la gestion de la biodiversité ou la domination de la nature. Éditions sang de la terre, 238 pages.
- Ipsos-Unep, 2008, Les espaces verts de demain. Usages et attentes des Français. UNEP, Paris, 20 p.
- Latour, B., 1991, Nous n'avons jamais été modernes. Éditions la découverte, 208 pages.
- Lussault, M. et J. Lévy, 2003, Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés. Éditions Belin, 1033 pages.
- Mathieu, N., 2000, Repenser la nature dans la ville : un enjeu pour la géographie, Natures sciences sociétés, 2000, vol. 8, no 3, pp. 74-82.
- Medhi, L., 2010, Structure Verte et Biodiversité Urbaine; l'espace vert : analyse d'un écosystème anthropisé. Thèse de doctorat soutenue 13 Décembre 2010, Université François Rabelais de Tours, 476 pages.
- Serrano, J. et C. Larrue, 2007, Les espaces périphériques urbains et le développement durable : analyse à partir du cas de l'agglomération tourangelle. Programme interdisciplinaire développement urbain durable, CNRS-Université de Tours, Volume 2 : recueil des travaux, 195 p.
- Tours(s) Plus, 2009, Étude de la caractérisation de la trame verte et bleue de l'agglomération de Tours, Relevé de décisions et d'informations de la réunion du comité de suivi, 5p.
- Urbain, JD., 2002, Paradis vert, désir de campagne et passions résidentielles. Éditions Payot, 323 pages.
- Walker, B., C. S. Holling, S. R. Carpenter et A. Kinzig, 2004. Resilience, Adaptability and Transformability in Social ecological Systems. Revue Ecology and society, volume 9, numéro 2, article 5. [En ligne] URL: <http://www.ecologyandsociety.org/vol9/iss2/art5/>.

---

### Notes

1 « Diversité biologique : variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre elles, ainsi que celle des écosystèmes » (Article 2 de la convention sur la diversité biologique, 1992).

---

### Pour citer cet article

Référence électronique



Pascal Ouilic, Jean Louis Yengué et Alain Génin, « Le jardin individuel au cœur des enjeux fonciers et écologiques dans une métropole régionale : le cas de Tours en France », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 12 Numéro 2 | septembre 2012, mis en ligne le 09 novembre 2012, consulté le 20 mars 2013. URL : <http://vertigo.revues.org/13023> ; DOI : 10.4000/vertigo.13023

---

### ***À propos des auteurs***

#### **Pascal Ouilic**

Géographe, Doctorant. UMR CITERES 6173, 33 allée Ferdinand de Lesseps, BP 60449, 37204 Tours Cedex 3, France, courriel : [pascal.ouilic@gmail.com](mailto:pascal.ouilic@gmail.com)

#### **Jean Louis Yengué**

Géographe, Maître de Conférences. UMR CITERES 6173, 33 allée Ferdinand de Lesseps, BP 60449, 37204 Tours Cedex 3, tél : 02 47 36 15 35, Université de Tours, UFR Droit, Sciences économiques et sociales, Département de Géographie, BP 0607, 37206 Tours Cedex 3, France, courriel : [yengue@univ-tours.fr](mailto:yengue@univ-tours.fr)

#### **Alain Génin**

Géographe, Maître de Conférences. UMR CITERES 6173, 33 allée Ferdinand de Lesseps, BP 60449, 37204 Tours Cedex 3, tél : 02 47 36 15 35, Université de Tours, UFR Droit, Sciences économiques et sociales, Département de Géographie, BP 0607, 37206 Tours Cedex 3, France, courriel : [alain.genin@univ-tours.fr](mailto:alain.genin@univ-tours.fr)

---

### ***Droits d'auteur***

© Tous droits réservés

---

### ***Résumés***

Le travail présenté est une tentative pour saisir l'évolution de la place des espaces verts et la structuration des grandes villes qu'ils induisent à travers le sol, compris ici à la fois dans son horizontalité, composante foncière, et dans sa verticalité, entité vivante. Le sol est de fait le support des espaces verts, enjeu foncier de premier ordre, mais aussi investissement social et écologique. Le travail porte sur une métropole moyenne de rayonnement régional, Tours, caractérisée comme ville verte et plus précisément sur Saint-Cyr-sur-Loire, commune de l'agglomération, banlieue verte et aisée, riche en espaces verts avant tout de types privés. Fondée sur des entretiens menés auprès d'associations, d'habitants et de représentants de la municipalité, la recherche fait ressortir que le jardin individuel est le médiateur entre le sol, l'usager et la municipalité. Les pratiques spatiales des habitants dans les jardins sont au cœur de leur relation au sol comme entité vivante. Les représentations de la nature qui les motivent sont majoritairement celles d'un espace d'agrément dans lequel le sol est perçu comme une contrainte engendrant des stratégies d'adaptation variées.

This work is an attempt to capture the changing role of green spaces and structure of cities they lead through the soil, taken here in both its horizontal, land component, and in its verticality, living entity. The soil is the support for parks, a major land tenure issue, but also a social and environmental investment. The study focuses on an average size town, Tours, characterized as a green city and more precisely on Saint-Cyr-sur-Loire, a leafy and wealthy suburb, filled with green spaces, most of them privately owned. Based on interviews with associations, residents and city officials, this research shows that individual gardens are the mediators between soil, users and municipality. The spatial practices of residents in the gardens are at the heart of their relationship to the soil as a living entity. Representations of nature that motivate them are mostly that of a recreational area where the soil is seen as a constraint leading to a variety of adapted strategies.

### ***Entrées d'index***

**Mots-clés** : sol, banlieue, nature, paysage, jardins, parcs, trame verte, biodiversité, représentations, pratiques

**Keywords** : soil, suburb, nature, landscape, parks, gardens, green structure, biodiversity, perception, practices